PLAINE COMMUNE S'ENGAGE POUR LE TRI





Plus d'informations sur

plainecommune.fr/trier-ses-dechets/





# POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST:

30 %
DE NOTRE POUBELLE

ET 70 % D'EAU.

Non triés, ils sont incinérés, ce qui revient à brûler de l'eau!



#### Trier et déposer ses déchets alimentaires dans une borne permet de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en réduisant les déchets incinérés ou enfouis;
- Fabriquer du compost pour les agriculteurs limitant l'utilisation de fertilisants pétrochimiques importés;
- Produire des énergies renouvelables françaises (gaz, chaleur, biocarburant, électricité) grâce à la méthanisation :
- Créer de l'emploi avec ses nouvelles filières de collecte et de traitement.

# COMMENT ÇA MARCHE



À la maison, je trie mes déchets alimentaires

dans le contenant que je choisis, par exemple une boite réutilisable.



► Tous les deux ou trois jours, je dépose mes déchets alimentaires

en vrac dans la borne la plus proche de chez moi.

Carte des bornes disponibles ici :

https://plainecommune.fr/ trier-ses-dechets/ Flashez le QR code au dos



Je lave mon contenant ou je le passe au lave-vaisselle. C'est reparti pour un tour!



### **CONSEILS PRATIQUES**

- ▶ Garder le contenant fermé entre chaque utilisation ou le stocker dans le frigo.
- ▶ Rincer le contenant ou le passer au lave-vaisselle entre chaque utilisation.
- Penser à vider le contenant tous les deux ou trois jours. Profitez-en pour faire votre marche régulière!
- ▶ Placer des morceaux de cartons ou de boites d'œuf au fond du contenant pour absorber les jus.

Tout cela permettra d'éviter des mauvaises odeurs et l'apparition des moucherons.







# L'ART DE BIEN TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES



## À METTRE

- ▶ Déchets de préparations : Épluchures de légumes et de fruits
- ▶ Coquilles d'œufs et de fruits secs
- ▶ Restes de repas : Plats, sauces, féculents, os, découpes et restes de viandes, charcuteries, arrêtes et restes de poisson, crustacés, restes de fromage, pain sec, pâtisseries, fleurs, etc.

▶ Les produits alimentaires périmés sans emballage : légumes, fruits, viandes, charcuteries. poissons, laitages et pâtisseries...

Autres:

thé avec ou sans sachet en papier, café avec ou sans filtre, serviettes et essuie-tout...



























## À NE PAS METTRE

- ► Emballages en plastique, bouteilles et contenants en plastique
- **▶** Litière animale
- ▶ Vaisselle jetable
- ▶ Sachet de thé en plastique ou avec une agrafe
- Les déchets verts : déchets de iardin. tonte de pelouse, produits d'élagage...
- Les cagettes en bois

- **▶** Les huiles
- **▶** Les coquilles de fruits de mer
- ▶ Les lots de produits emballés



#### **COMMENT DÉPOSER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES?**

en vrac ou dans un sac kraft ou un sac transparent compostable





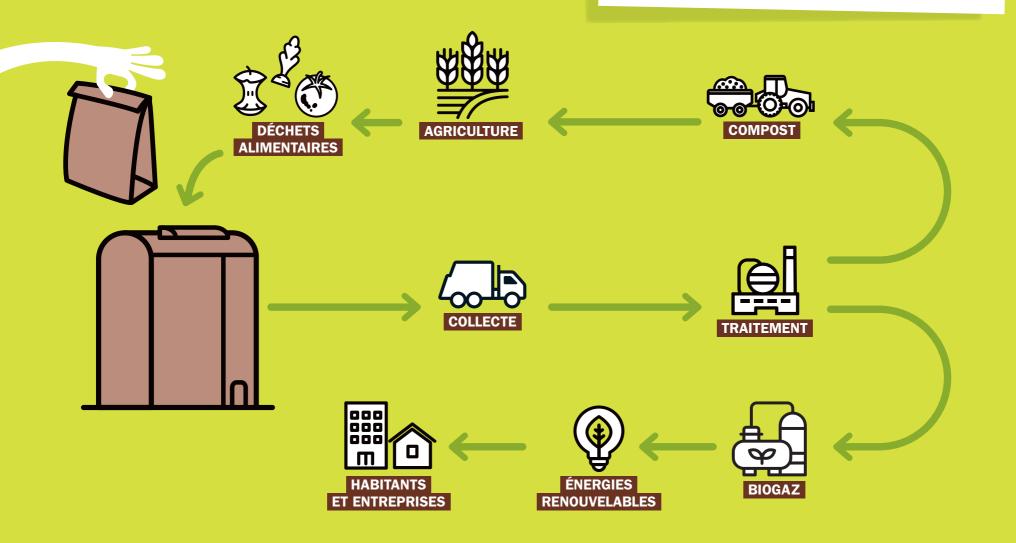
(Norme NFT 51-800 ou "Ok compost home").



# QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

### À SAVOIR!

- Les déchets alimentaires sont **prétraités** sur un site **à proximité** puis transportés vers des méthaniseurs ou des sites de compostage.
- ▶ 53 % des déchets alimentaires sont valorisés dans la région Île-de-France et le reste dans les régions proches.





Votre geste de tri contribue
à économiser
des ressources naturelles,
à éviter le gaspillage
et à limiter les pollutions.

Plus d'infos sur plainecommune.fr/trier-ses-dechets/















